

Lycée Emile Zola

Châteaudun, le 26 mai 2026

David ELLEAUME
Proviseur

Le Proviseur

Secrétariat du proviseur
Affaire suivie par :
Audrey BOURGEOIS
Tél : 02 37 44 59 59
ce.0280957n@ac-orleans-tours.fr

à

26, rue de Civry
28200 Châteaudun

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves du lycée

Objet : organisation de la fin de l'année scolaire au lycée

Madame, Monsieur,

Je vous prie de prendre connaissance de l'organisation de la fin de l'année scolaire des élèves du lycée Emile Zola.

Conseils de classe et orientation

Les conseils de classe se dérouleront du 28 mai au 5 juin. La classe de seconde constitue un palier d'orientation dont le processus a débuté au second trimestre. Les décisions d'orientation en 1^{ère} générale ou technologique seront communiquées par le biais du bulletin du dernier trimestre et sur Scolarité Services. Les entretiens éventuels avec la direction seront organisés pendant cette même semaine en cas de désaccord avec les décisions d'orientation.

Les résultats de l'affectation en 1^{ère} technologique ou autres parcours (redoublement en 2nd GT, passerelles vers une 2nd ou 1^{ère} professionnelle, ...) seront notifiés le 30 juin à partir de 15 h aux élèves et aux familles.

Toutes les modalités d'orientation post-2nd et post-1^{ère} vous ont été adressées par courriel le lundi 4 mai.

Préparation et date des examens

Les épreuves de BTS se dérouleront du 18 mai au 16 juin, celles du baccalauréat du 11 juin au 1 juillet pour le 1^{er} groupe. Une session de rattrapage est prévue du 8 au 10 juillet 2026.

Chaque candidat sera destinataire d'une convocation qu'il devra présenter le jour des épreuves avec une pièce d'identité valide. Cette convocation est également téléchargeable sur Cyclades, depuis l'espace candidat.

Fin des cours et service de restauration et d'hébergement

En raison du déroulement des examens, les emplois du temps habituels se termineront le mardi 9 juin à 17 h 30.

Les élèves demi-pensionnaires peuvent toujours accéder à la restauration en créditant leur carte. Les internes peuvent profiter de l'internat avec une facturation à la nuitée à partir du :

- 2nd : Mardi 9 juin au matin
- 1^{ère} : Vendredi 12 juin au matin
- Terminale : Mercredi 17 juin au matin.

Cette facilité est liée à la situation de chaque élève (2nd en stage sur le secteur, épreuves du baccalauréat pour les 1^{ères} et terminales).



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Retour des manuels scolaires – carte de demi-pension – créances

Les **manuels scolaires** seront rendus selon un planning de passage entre le 5 et le 9 juin. Votre enfant sera convié au pôle vie scolaire/CDI du lycée pour les remettre. Tout manuel scolaire perdu ou dégradé sera facturé au tarif unitaire de ce dernier.

Dans le même temps, l'élève quittant l'établissement (réorientation, terminale, ...) déposera **sa carte de demi-pension**. Toute carte perdue ou dégradée devra être remboursée au tarif de 7 €. Le service de demi-pension lui restera accessible. Les élèves restant dans l'établissement gardent leur carte pour l'année suivante.

Les **créances de demi-pension et d'internat** devront obligatoirement être réglées avant la fin du mois de juin.

Ce n'est qu'à ces trois conditions que l'EXEAT (certificat de radiation) vous sera délivré et permettra à votre enfant de s'inscrire dans son prochain établissement, y compris au lycée Emile Zola. L'édition du certificat de radiation, remis avec le relevé de notes du baccalauréat et la notification d'affectation (pour certains), le désinscrira du lycée et vous désengagera financièrement. **Les documents d'affectation et d'inscription dans le futur établissement ne seront transmis à l'élève qu'après régularisation comptable.**

Inscriptions au lycée Emile Zola en 1^{ère} technologique STMG ou STI2D

Entre le 30 juin à 15 h 00 et le 3 juillet, les familles devront se connecter à Scolarité Services pour télécharger le dossier d'inscription et ses annexes. Ce dossier complet sera déposé au lycée pendant cette période. Aucun dossier incomplet ne sera pris et l'inscription ne sera pas effective. Les modalités exactes seront communiquées aux familles et publiées par message Pronote et sur le téléservice.

Inscriptions au lycée Emile Zola en 1^{ère} générale - terminale générale ou STMG ou STI2D

Le lendemain du conseil de classe, les dossiers d'inscription pour l'année suivante seront distribués aux élèves ayant une décision d'orientation vers la 1^{ère} générale ou la terminale générale ou technologique.

Le dossier et ses annexes complétés seront déposés et vérifiés lors de la remise des manuels scolaires (planning à venir).

Les modalités exactes seront communiquées aux familles et publiées par message Pronote.

Inscriptions dans les autres établissements

Chaque établissement organise les inscriptions de ses futurs élèves selon ses propres modalités. Aussi, elles vous seront communiquées dès que nous les aurons ou vous seront adressées directement.

Les personnels du lycée restent disponibles pour davantage de précisions.

La cité scolaire fermera ses portes au public du 10 juillet au 24 août 2026.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.


LE COLLÈGE ÉMILE ZOLA
LE PROVISEUR
CHATEAUDUN
D. Elleaume